

Image not found or type unknown



Acquisition trimestre

Par **Jenk**, le **01/08/2019** à **15:01**

Bonjour à toutes et tous,

J'aimerais savoir comment s'acquiert un trimestre. D'après les recherches effectuées sur le net j'ai cru comprendre qu'il fallait, pour l'année 2019, percevoir par trimestre un salaire brut minimum de €1504,50. Est-ce à dire à titre d'exemple que si mon salaire d'octobre 2019 est de €1600 net il me permettra en un mois de valider le dernier trimestre de 2019 en travaillant uniquement ce mois d'octobre ? J'aimerais être certain d'avoir bien compris...Je vous remercie par avance pour vos réponses.